

LES HABITUDES DE TRAVAIL

DES PETITS GESTES POUR PROTÉGER LA PLANÈTE

LE PAPIER

- Acheter du papier recyclé (label FSC ou PESCC qui garantit du papier provenant de forêts gérées d'une façon durable et responsable.
- N'imprimer les mails que si c'est vraiment indispensable.
- Paramétrer son imprimante sur du recto-verso par défaut.
- Garder les feuilles avec une face vierge pour du brouillon ou des tests imprimante.
- Il est possible de souscrire à une offre plus écolo avec des imprimantes à base d'encre solide qui permet de réduire considérablement l'utilisation de nombreuses cartouches et qui contiennent des produits non toxiques. **Demandez à votre prestataire ce qu'il propose dans ce sens !**
- Les imprimeurs : il existe un label « Imprim'vert » qui garantit une volonté de l'imprimeur de réduire son impact environnemental, notamment en termes de gestion des déchets et la non-utilisation de produits toxiques.



LE RECYCLAGE DES FOURNITURES

- Garder piles et lampes et les déposer dans des boîtes de collecte adéquates (souvent dans les enseignes de distribution alimentaire, bricolage ou électronique).
- Les cartouches d'encre usagées peuvent être réutilisées : certains fabricants, prestataires de la maintenance de l'imprimante ou encore associations régionales ou locales collectent les cartouches pour les reconditionner. **Renseignez-vous !**
- De manière générale, essayer au maximum de réparer ou faire réparer avant de jeter. Acheter de l'occasion quand c'est possible.

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE, D'EAU ET DE PRODUITS

- Éteindre les « appareils électriques » :
- Vérifier que les lumières sont éteintes lorsqu'on s'en va.
- Depuis peu, la réglementation impose d'éteindre les enseignes lumineuses entre 1h et 6h.
- Éteindre les ordinateurs et les imprimantes,
- Ne pas laisser des téléphones ou ordinateurs portables charger toute la nuit.
- En été, préférer le ventilateur à la climatisation dans les locaux.
- De manière générale, penser aux installations et produits moins énergivores : économiseurs d'eau, distributeurs de savon économiques... Arrêter les essuie-mains en papier pour favoriser l'essuie-mains roulant en tissu.
- Installer des ampoules à LED.

REPAS & CUISINE COMMUNE

- Installation de fontaines à eau et utilisation personnelle de gourdes pour éviter les bouteilles d'eau.
- Le café : préférer la bonne vieille machine à café ou la cafetière italienne aux dosettes en aluminium. Ou a minima, utiliser des dosettes biodégradables ou des dosettes vides rechargeables.
- Utilisation d'une vaisselle durable : Ecocup, couverts en inox, verre ou céramique sur place si le lieu le permet pour éviter les emballages jetables et en plastique.
- Arrêter la vaisselle jetable.

DIGITAL

Nous avons tendance à penser que la dématérialisation des documents et les correspondances par mail n'ont pas d'impact sur l'environnement, voire même qu'elles lui sont bénéfiques. Or, l'impact est considérable puisque toutes nos données sont stockées dans des centres de données (data centers) énergivores : pour chaque action que nous faisons en ligne (consultation d'un compte, création d'une boîte mail envoi d'un mail...), des serveurs sont sollicités. Ils doivent ainsi être en service continu, sans coupure. Un data center peut consommer à lui tout seul l'électricité d'une ville française moyenne. Sans compter l'espace physique, et donc les mètres carrés occupés pour ces serveurs.

Les habitudes à prendre :

- Ne pas ouvrir trop d'adresses mail
- Trier ses mails très régulièrement et ne pas conserver trop de mails avec pièces jointes
- Ne pas multiplier les destinataires en copie
- Créer des pièces jointes légères : fichiers compressés, pdf basse définition ou remplacer les pièces jointes par un lien hypertexte ou URL
- Simplifier les recherches sur le web en allant directement sur le site recherché (se créer des favoris ou utiliser l'historique). Privilégier l'utilisation des flèches avant et arrière pour naviguer.
- Réduire le poids des photos ou des vidéos sur les réseaux sociaux,
- Se désinscrire des newsletters non lues ou des pubs inintéressantes,
- Il existe des moteurs de recherche dits « écolos » : les clics que nous faisons sur le moteur de recherche génèrent de l'argent réutilisé dans des projets écologiques comme LILLO ou ECOSIA (plantation d'arbres)
- Il existe aussi des boîtes mails dont les data centers sont plus soucieux de l'environnement : l'électricité des serveurs provient d'une énergie verte (éolien ou solaire). Newmanity en est une, elle protège également les données personnelles.

Pour plus de renseignements sur les pratiques digitales durables :

- L'ADEME propose son « guide pratique Ecoresponsable au bureau ».
- Point de M.I.R. sensibilise le grand public à l'impact de l'utilisation des nouvelles technologies via sa page Facebook et sa chaîne Youtube.

ENTRETIEN DES LOCAUX

L'entretien des locaux est également touché par les questions environnementales et de santé. Mieux vaut choisir pour la planète comme pour les personnes chargées de l'entretien des locaux, des produits moins toxiques. Il existe plusieurs écolabels en France garantissant une réduction de leur impact environnemental comme :

- l'écolabel français NF environnement,
- l'écolabel européen,
- le label Nature et progrès
- l'Eco Cert

Questionnez votre prestataire sur les solutions qu'il propose ou envisagez des alternatives si vos locaux sont entretenus en interne.

De manière générale, sensibiliser les personnes en charge de l'entretien des locaux à l'utilisation précautionneuse de l'eau. Au-delà de l'aspect écologique, c'est faire des économies !

- L'ADEME propose un guide d'aide à la lecture des logos environnementaux sur les produits.
- L'ADEME publie un guide d'aide au grand public pour utiliser moins de produits toxiques.

EDUCATION / SENSIBILISATION DU PUBLIC

- Education à l'image à l'occasion des séances (quand celles-ci le permettent).
- Cartons de sensibilisation en salle.
- Charte des bonnes pratiques du spectateur.

VIVE LE VÉLO !

- Dans les grandes villes, choisir un prestataire dont les coursiers sont à vélo et pas à scooter permet de réduire l'empreinte carbone et de rendre la ville plus respirable !
- Le forfait "mobilité durable" est actuellement facultative mais présente de très nombreux avantages pour l'employeur : salariés qui posent moins d'arrêts maladie et plus performants dans leur travail. De plus, il va être prévu prochainement de le défiscaliser pour l'employeur et non-imposable pour le salarié. L'ADEME et le Club des villes et territoires cyclables ont publié un mode d'emploi pour aider les employeurs qui souhaiteraient la mettre en place : : http://www.villes-cyclables.org/modules/kameleon/upload/11KV_MDP.pdf
- Sensibiliser les équipes au covoiturage.

LE TÉLÉTRAVAIL

Il est de plus en plus présenté comme une solution pour éviter les déplacements. Difficile à adapter pour l'exploitation mais pour les salariés travaillant en bureau, le télétravail permet de réduire les déplacements et donc l'empreinte carbone, et toujours de rendre la ville plus respirable.

LE BATIMENT

Il existe de nombreux leviers sur lesquels s'appuyer pour réduire son impact environnemental soit en y réfléchissant en amont de la construction d'un cinéma, soit en améliorant les infrastructures actuelles. Voici une liste non exhaustive :

- l'isolation,
- la climatisation,
- le choix des prestataires et des matériaux,
- la récupération d'eau de pluie,
- les énergies photovoltaïques,
- la consommation d'eau dans les toilettes.

Renseignez-vous auprès de vos collectivités et associations locales afin de savoir si des aides sont prévues pour aider à l'adaptation des bâtiments

LA CONFISERIE

- Promouvoir le bio.
- Des produits issus du recyclage ou des contenants recyclables.
- Favoriser le vrac.
- Aller vers plus de local : contacter les producteurs ou commerçants locaux.

